



## MANUEL

### Portail des Utilisateurs (PU)

-

### Activer le service du Tunnel de Liefkenshoek

Pour tout complément d'information, veuillez contacter le  
Service Clientèle de Satellic au

**00800/72 83 55 42**

(depuis la Belgique et les pays limitrophes)

**ou au +32 2 416 0 416**

(depuis le reste de l'Europe).

Appels d'un réseau mobile peuvent être chargés selon les conditions générales de  
votre opérateur mobile.

## Comment activer le service du Tunnel de Liefkenshoek ?

*Veillez noter que, pour des raisons de respect de la vie privée, tous les détails du compte ne peuvent figurer sur les captures d'écrans ci-après.*

### **Important !**

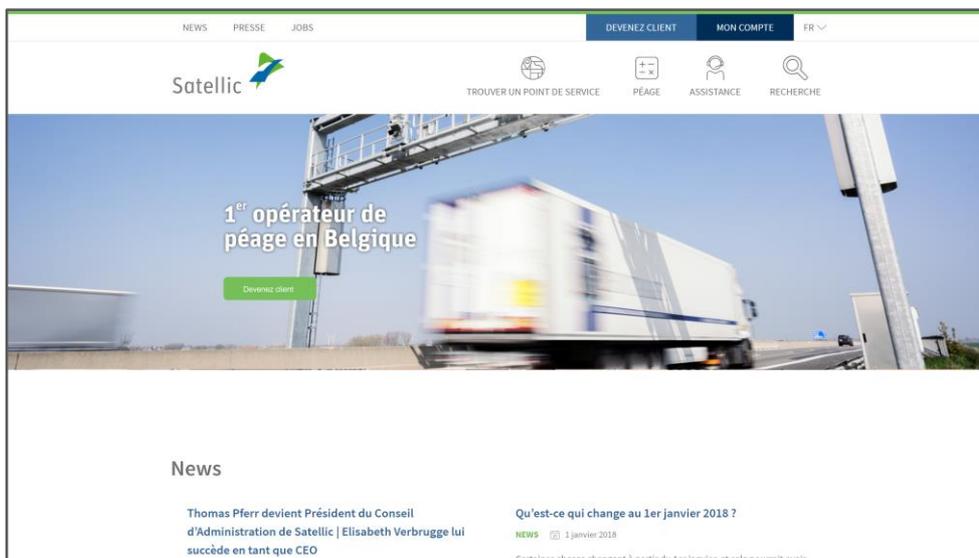
**Il est uniquement possible de s'acquitter du péage du Tunnel de Liefkenshoek avec votre OBU Satellic si vous choisissez, pour ce service spécifique, un Partenaire commercial Satellic participant comme moyen de paiement.**

La liste des Partenaires commerciaux offrant ce service est consultable ici :

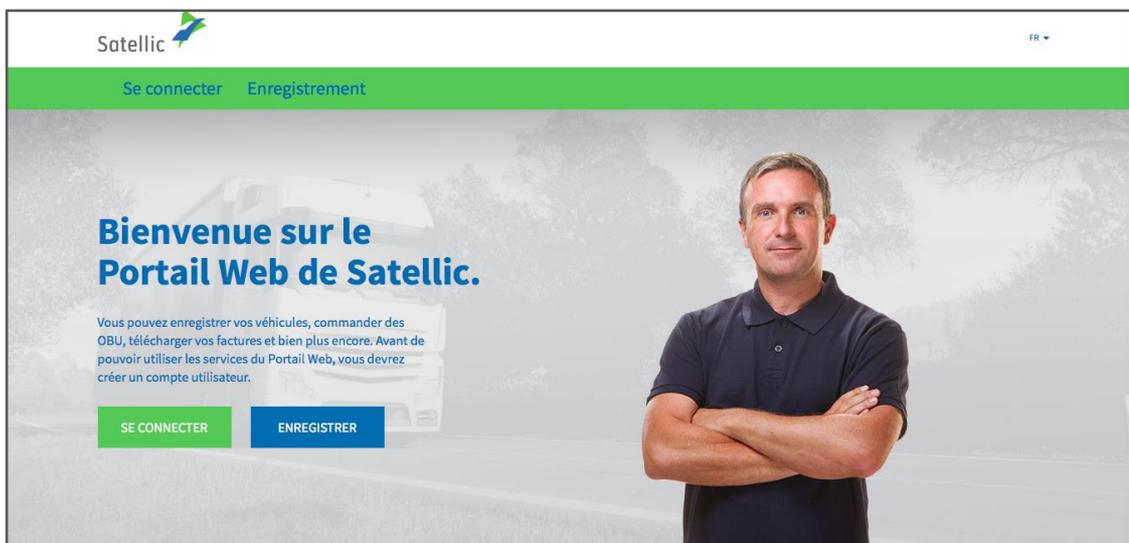
<http://www.satellic.be/fr/partenaires-proposant-le-service-du-tunnel-de-liefkenshoek>.

- **Si vous vous acquittez déjà du prélèvement kilométrique belge via un Partenaire commercial participant**, veuillez contacter le Partenaire commercial concerné pour savoir s'il offre ce service.
- **Si vous ne vous acquittez actuellement pas du prélèvement kilométrique belge** via un Partenaire commercial participant, connectez-vous sur le [Portail des Utilisateurs](#), et choisissez comme moyen de paiement garanti un Partenaire commercial participant. Pour plus d'informations, veuillez lire notre [FAQ « Comment puis-je changer de moyen de paiement \(uniquement pour les comptes standards\) ? »](#)  
*Veillez noter que le Partenaire commercial sélectionné devra dans un premier temps accepter votre demande. Lorsqu'il prendra contact avec vous, n'oubliez pas de préciser que vous souhaiteriez utiliser le service qu'ils proposent pour le Tunnel de Liefkenshoek.*

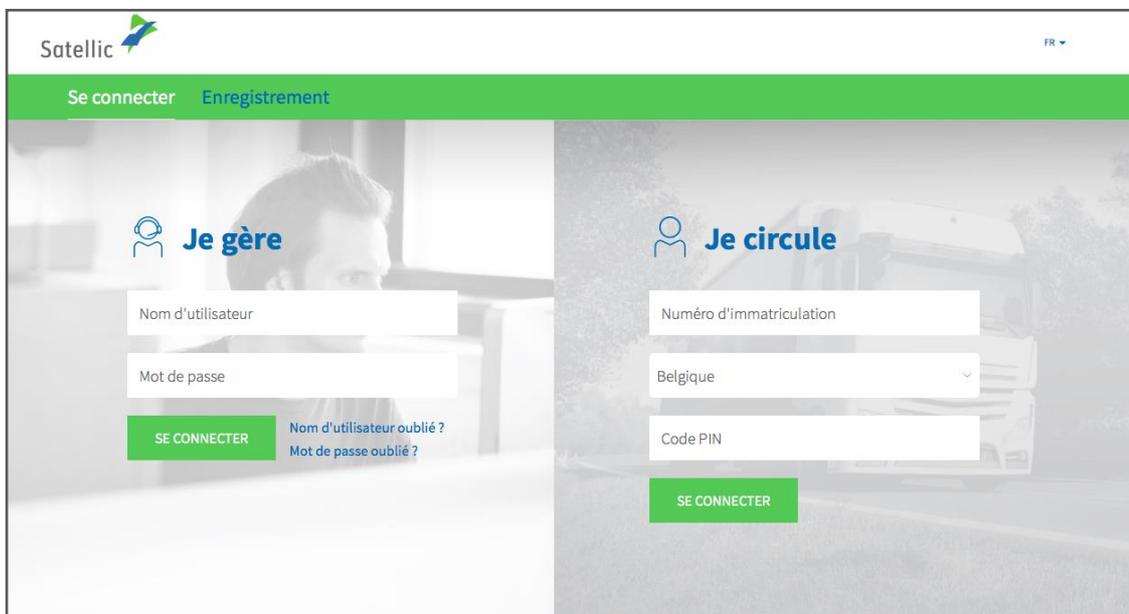
Étape 1 : Allez sur [www.satellic.be](http://www.satellic.be) et sélectionnez « MON COMPTE ».



Étape 2 : sélectionnez « SE CONNECTER ».



Étape 3 : Sélectionnez « Je gère » et connectez-vous à l'aide de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe.



Étape 4 : Sélectionnez « ESPACE PRODUIT ».

Mon Menu Mes Véhicules & OBU Mes Factures Espace Produit

## Bienvenue sur le Portail Web de Satellic

Vous n'avez pas encore introduit vos données bancaires. Veuillez vous rendre sur **Gérer Mon Compte** et entrer vos données bancaires.

### Mon Compte

3 Véhicules	1 OBU	0 OBU découplés	0 Solde faible
ENREGISTRER UN VÉHICULE	COMMANDER UN OBU	COUPLER OBU	RECHARGER
	DÉCOUPLAGE OBU		

Étape 5 : Deux possibilités s'offrent à vous. Cliquez sur le bouton « GÉRER » à côté de « Service du Tunnel de Liefkenshoek ».

Mon Menu Mes Véhicules & OBU Mes Factures Espace Produit

## Espace Produit

**Taxe kilométrique Belge**

Depuis le 1er avril 2016, tous les poids lourds d'une masse maximale autorisée de plus de 3,5 tonnes doivent être équipés d'un On Board Unit (OBU) en Belgique. Ce péage est dû sur les autoroutes et sur certaines routes régionales et communales. L'OBU doit être activé dès que vous empruntez une route belge. Le système est basé sur le principe de l'utilisateur payeur. De cette manière, tout le monde apporte une contribution équitable pour l'utilisation de nos routes. Satellic effectuera les prélèvements au nom des régions flamande et wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale.

À propos de la taxe kilométrique en Belgique...

MES VÉHICULES ET OBUS

**Service du Tunnel de Liefkenshoek**

Nous vous offrons la possibilité d'utiliser l'OBU Satellic dans le Tunnel de Liefkenshoek. Cela vous fera gagner du temps et simplifiera votre facturation. En savoir plus sur l'utilisation du Tunnel de Liefkenshoek...

GÉRER

Étape 6 : Le nom de votre Partenaire commercial apparaîtra à côté de « Moyen de paiement ». Vous verrez également si l'activation automatique du service pour les nouveaux véhicules a été sélectionnée.

### 1) « GÉRER MES VÉHICULES »

Si vous cliquez sur « GÉRER MES VÉHICULES », vous pouvez ajouter et supprimer manuellement le service du Tunnel de Liefkenshoek pour les véhicules déjà enregistrés.

**Paramètres d'utilisation du service du Tunnel de Liefkenshoek** Retour vers Espace Produit

Ici, vous pouvez gérer vos paramètres d'utilisation du service du Tunnel de Liefkenshoek. Les données d'activation et de paiement sont visibles ci-dessous.

**Moyen de paiement** Partenaire commercial: Load Limited  
**Activation pour les nouveaux véhicules** Inactif

En cliquant sur « Gérer mes véhicules », vous pouvez manuellement sélectionner ou désélectionner le service pour des véhicules déjà enregistrés. Vous pouvez choisir d'activer/de désactiver l'activation automatique du service pour tous vos nouveaux véhicules en cliquant sur le bouton ci-dessous « (Dés)Activer pour les nouveaux véhicules ».

[GÉRER MES VÉHICULES](#) [ACTIVER POUR DE NOUVEAUX VÉHICULES](#)

- Si vous souhaitez annuler votre sélection, cliquez sur « RÉINITIALISER ».
- Si vous avez sélectionné un autre OBU pour lequel le service du Tunnel de Liefkenshoek doit être activé, cliquez sur « SUIVANT ».

**Modifier les paramètres d'utilisation du Tunnel de Liefkenshoek** Retour vers Espace Produit

Sélectionnez le/les OBU(s) que vous souhaitez utiliser dans le Tunnel de Liefkenshoek. Cliquez sur « Tout sélectionner » (case blanche située dans la bannière bleue) pour changer le statut de tous les OBUs (s'applique à toutes les pages).  
 Quand vous avez fini, cliquez sur « Suivant » pour confirmer vos changements.

Numéro d'immatriculation	Code du pays	OBU ID	Statut de l'OBU	Moyen de paiement	Statut de l'activation
081 NATR 101	BE				<input type="checkbox"/>
81 NATR 102	BE			Partenaire commercial	<input checked="" type="checkbox"/>
NATR 91	AG			Partenaire commercial	<input checked="" type="checkbox"/>

[SUIVANT](#) [ANNULER](#) [RÉINITIALISER](#)

L'écran suivant apparaît lorsque vous avez cliqué sur « SUIVANT ». Cliquez ensuite sur « CONFIRMER ».

Mon Menu Mes Véhicules & OBU Mes Factures Espace Produit

### Confirmer la modification des paramètres d'utilisation du Tunnel de Liefkenshoek

Retour vers Espace Produit

Veillez vérifier et confirmer vos changements en cliquant sur le bouton « Confirmer », ou revenir en arrière si vous désirez apporter d'autres modifications.

Numéro d'immatriculation	Code du pays	OBU ID	Statut de l'OBU	Moyen de paiement	Statut de l'activation	Changement
081 NATTR 101	BE			Partenaire commercial		Activer

CONFIRMER RETOUR

L'écran suivant apparaît. Il confirme votre modification.

Mon Menu Mes Véhicules & OBU Mes Factures Espace Produit

### Résultat de la modification des paramètres d'utilisation du Tunnel de Liefkenshoek

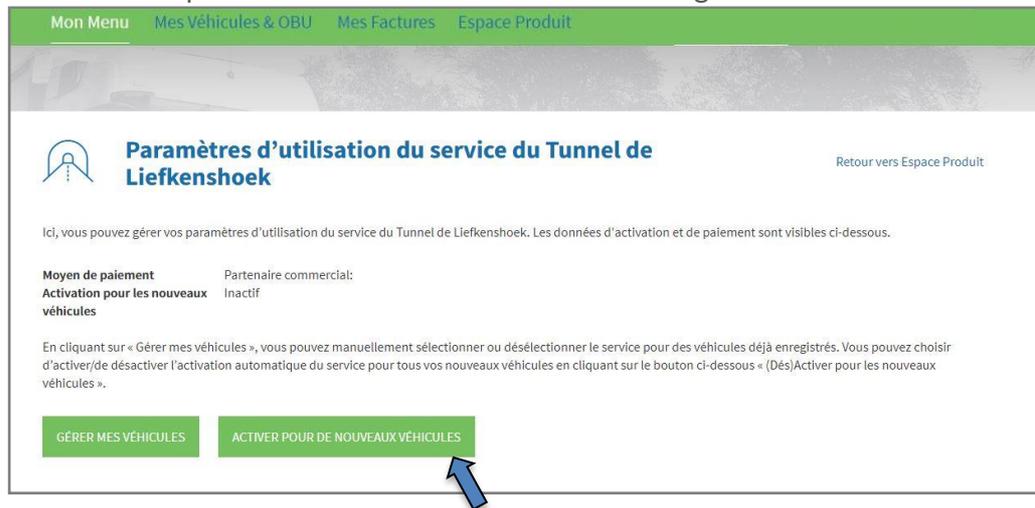
Retour vers Espace Produit

Modification des paramètres d'utilisation du Tunnel de Liefkenshoek réussie.

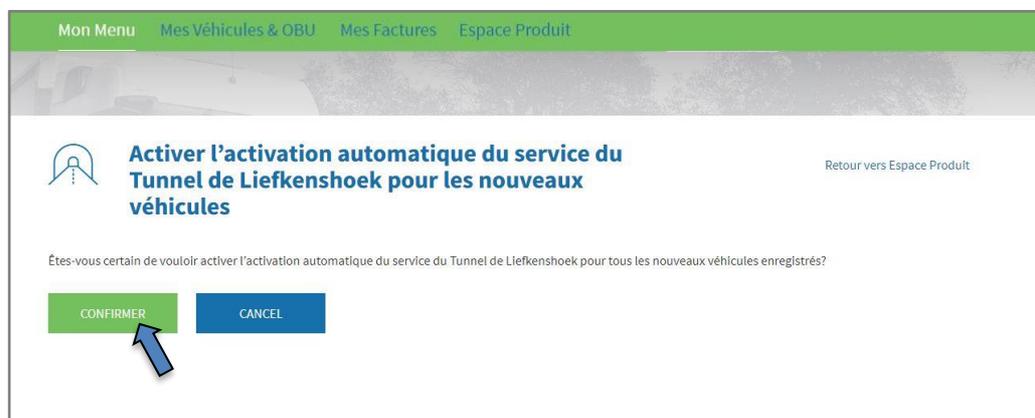
GÉRER

## 2) « ACTIVER POUR DE NOUVEAUX VÉHICULES »

Si vous cliquez sur « ACTIVER POUR DE NOUVEAUX VÉHICULES » (ou « DÉACTIVER POUR DE NOUVEAUX VÉHICULES » si vous avez déjà sélectionné le service du Tunnel de Liefkenshoek auparavant), vous pouvez sélectionner (ou désélectionner) l'activation automatique du service du Tunnel de Liefkenshoek pour tous vos nouveaux véhicules enregistrés.



Si vous avez cliqué sur « ACTIVER POUR DE NOUVEAUX VÉHICULES », l'écran suivant apparaîtra. Cliquez ensuite sur « CONFIRMER ».



L'écran suivant apparaît. Il confirme votre modification.

